Formation : **SAP FI S/4HANA : optimisation et bonnes pratiques pour la finance**

Code : C8BTU

Durée : 14 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

La migration vers SAP S/4HANA transforme en profondeur les processus financiers et redéfinit les exigences opérationnelles des équipes comptables. Pour tirer pleinement parti de la plateforme, il ne suffit pas d'en connaître les fonctions de base : il faut savoir configurer l'environnement en cohérence avec les réalités de l'organisation, appliquer des pratiques éprouvées et exploiter les capacités analytiques intégrées. Cette formation apporte aux collaborateurs les repères méthodologiques pour gagner en rigueur et en réactivité sur l'ensemble du cycle financier.

Objectifs pédagogiques

- Configurer les éléments de base de SAP FI (sociétés, plans comptables, TVA) en adéquation avec les besoins de l'organisation
- Traiter les opérations courantes de comptabilité générale, fournisseurs et clients dans SAP S/4HANA
- Automatiser les tâches répétitives pour réduire les risques d'erreur et libérer du temps de traitement
- Gérer le cycle de vie des immobilisations, de la création à la cession, en passant par l'amortissement
- Produire et analyser des états financiers (bilan, compte de résultat) à partir des outils de reporting natifs de SAP FI

Public concerné

Cette formation s'adresse aux responsables et collaborateurs des directions financières et comptables (comptables, contrôleurs de gestion, responsables comptabilité), ainsi qu'aux consultants SAP FI amenés à accompagner ou à administrer un environnement S/4HANA en contexte professionnel.

Prérequis

Notions de base en comptabilité requises. Une familiarité avec l'environnement SAP constitue un atout, sans être obligatoire.

Programme

Prise en main de SAP FI sous S/4HANA

Ce bloc pose les fondations : comprendre la place de SAP FI dans l'écosystème S/4HANA et s'approprier l'interface avant d'aborder la configuration.

- Positionnement de SAP S/4HANA et du module FI dans l'architecture ERP
- Vue d'ensemble des fonctionnalités clés de SAP FI
- Navigation et prise en main de l'interface utilisateur

Configuration de l'environnement comptable

Avant toute saisie, l'organisation doit paramétrer son référentiel comptable : ce bloc couvre les réglages structurants qui conditionneront la cohérence de toutes les opérations ultérieures.

- Paramétrage des sociétés, des devises et des exercices comptables
- Définition des plans comptables et des comptes généraux
- Configuration des tables de TVA et des codes TVA associés

Comptabilité générale : opérations et clôture

Ce bloc couvre le cœur du traitement comptable au quotidien, de la saisie des écritures jusqu'aux opérations de clôture de période.

- Saisie et gestion des écritures comptables manuelles
- Gestion des pièces comptables et suivi des justificatifs
- Rapprochement bancaire
- Procédures de clôture de période

Comptabilité fournisseurs

La gestion du cycle fournisseur dans SAP FI repose sur une chaîne de traitements structurée, de la création du tiers jusqu'au rapprochement final des comptes.

- Création et gestion des fiches fournisseurs
- Enregistrement et contrôle des factures fournisseurs
- Traitement des paiements fournisseurs
- Rapprochement des comptes fournisseurs

Comptabilité clients

Symétrique du cycle fournisseur, ce bloc aborde la gestion des créances clients, depuis la facturation jusqu'à l'encaissement et la réconciliation des soldes.

- Création et gestion des fiches clients
- Enregistrement des factures clients
- Traitement des encaissements
- Rapprochement des comptes clients

Gestion des immobilisations

SAP FI intègre un sous-module dédié aux actifs immobilisés, permettant de suivre leur valeur comptable tout au long de leur cycle de vie.

- Création et gestion des fiches immobilisations
- Calcul et comptabilisation des amortissements
- Gestion des cessions d'immobilisations

Reporting et analyse financière

La valeur ajoutée de SAP FI se mesure aussi dans la capacité à produire rapidement des états fiables : ce bloc explore les outils de reporting intégrés et leur exploitation analytique.

- Génération des états financiers standards (bilan, compte de résultat)
- Analyse des ratios financiers à partir des données SAP
- Utilisation des outils de reporting natifs de SAP FI

Compétences visées

À l'issue de cette formation, les collaborateurs seront capables de configurer les paramètres fondamentaux de SAP FI dans un environnement S/4HANA, de traiter l'ensemble des opérations comptables courantes (comptabilité générale, fournisseurs, clients, immobilisations), d'automatiser les traitements répétitifs pour sécuriser la qualité des données, et de produire des états financiers exploitables pour appuyer les décisions de gestion.

Organisme de formation
Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*